

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 13 MAI 2014

L'an deux mille quatorze, le treize mai, à vingt heures. Le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur LESPADÉ, Maire.

PRESENTS

M. LESPADÉ, Mme NOGARO, Mme DUFAU, M. DUBERT, Mme DUPRE, M. LAPEBIE, M. GONZALES, Mme BAULON, M. COUTIER, Mme SAINT-AUBIN, Mme MONTAUCET, Mme BIRLES, M. DUBUS, Mme CAMBRONERO, Mme DESTOUESSE, Mme CORRIHONS, M. LECERF, Mme PICAT, Mme BISBAU, Mme MOUNIER, M. SALLABERRY, M. AJA, M. SAUBIETTE, M. LAURENT, Mme FAURE-DEFLANDRE, M. POULAERT, Mme DELAVENNE, M. CLAVERIE

EXCUSES

M. PERRET	procuration à	M. LESPADÉ
M. HERVELIN	procuration à	M. LECERF
Mme PERIMONY-BENASSY	procuration à	Mme CAMBRONERO
M. GARANS	procuration à	M. GONZALES
M. ROBLES	procuration à	Mme FAURE-DEFLANDRE

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme NOGARO

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 28

Nombre de pouvoirs: 5

Nombre de votants : 33

COMPTE RENDU

CONSEIL MUNICIPAL DU 13 MAI 2014

Compte rendu de la séance du 9 avril 2014

Sur le rapport présenté par Monsieur Lespade, Maire,

Vote : 33

Pour : 33

Le Conseil municipal,

APPROUVE le compte rendu de la séance du 9 avril 2014

Décisions prises par délégation

N°	DATE	OBJET	CONTENU	MONTANT
81	18/03/14	Convention de mise à disposition d'ordinateur portable de contrôle de tableaux numériques	Convention avec Mme Martin pour la mise à disposition d'un ordinateur portable de contrôle de TNI (école J. Jaurès) pour l'année scolaire 2013-2014	A titre gratuit
82	18/03/14	Convention de mise à disposition d'ordinateur portable de contrôle de tableaux numériques	Convention avec Mme Lense pour la mise à disposition d'un ordinateur portable de contrôle de TNI (école J. Mouchet) pour l'année scolaire 2013-2014	A titre gratuit
83	18/03/14	Convention de mise à disposition d'ordinateur portable de contrôle de tableaux numériques	Convention avec M. Dubert pour la mise à disposition d'un ordinateur portable de contrôle de TNI (école F. Concaret) pour l'année scolaire 2013-2014	A titre gratuit
84	18/03/14	Convention de mise à disposition d'ordinateur portable de contrôle de tableaux numériques	Convention avec Mme Candela pour la mise à disposition d'un ordinateur portable de contrôle de TNI (école J. Jaurès) pour l'année scolaire 2013-2014	A titre gratuit
85	18/03/14	Convention de mise à disposition d'ordinateur portable de contrôle de tableaux numériques	Convention avec Mme Goubert pour la mise à disposition d'un ordinateur portable de contrôle de TNI (école J. Mouchet) pour l'année scolaire 2013-2014	A titre gratuit
86	18/03/14	DISPO POUYEMIDOU SICSBT DANSE CONTEMPORAINE STAGE	Convention avec l'association SICSBT Danse contemporaine pour la mise à disposition de la salle polyvalente de l'école D. Poueymidou pour l'organisation de stages de danse.	A titre gratuit
87	19/03/14	Dispo Lasplacettes Stage ToupeMars	Convention avec l'association Hip-Hop pour la mise à disposition de la salle de sport de l'école Lasplacettes les 23 et 30 mars 2014	A titre gratuit
88	19/03/14	Avenant n° 4 au contrat de prestation de services entre la Ville de Tarnos, le CBE et l'entreprise JOSE TIBURCE IMMOBILIER « L'ERABLE »	Avenant n° 4 au contrat de prestation de services entre la Ville de Tarnos, le CBE et l'entreprise JOSE TIBURCE IMMOBILIER « L'ERABLE » modifiant le montant des loyers des bureaux.	

N°	DATE	OBJET	CONTENU	MONTANT
89	20/03/14	DVCS-MAC-QUATUOR ARNAGA	Contrat avec l'association « Les amis du quatuor Arnaga » pour le spectacle du 5 avril 2014.	1 600,00 € TTC
90	20/03/14	DVCS-OCEANIQUES-KY MANI MARLEY	Contrat avec la SARL Talowa Productions pour la représentation du concert de Ki Mani Marley le 12 juillet 2014 dans le cadre du festival « Les Océaniques »	13 715,00 € TTC
91	20/03/14	Convention conclue avec l'organisme GESOP de mise à disposition d'une salle de réunion au Pôle de Services – Espace Technologique Jean Bertin.	Convention conclue avec l'organisme GESOP de mise à disposition d'une salle de réunion au Pôle de Services – Espace Technologique Jean Bertin les 20 et 21 mars 2014	200,00 € HT
92	21/03/14	Convention conclue avec l'organisme TURBOMECA de mise à disposition d'une salle de réunion au Pôle de Services – Espace Technologique Jean Bertin.	Convention conclue avec l'organisme TURBOMECA de mise à disposition d'une salle de réunion au Pôle de Services – Espace Technologique Jean Bertin le 1er juillet 2013.	150,00 € HT
93	24/03/14	DVCS-OCEANIQUES-PARTENARIAT-COFELY	Convention de parrainage avec la société COFELY GDF SUEZ pour le festival « Les Océaniques ».	1 000,00 €
94	24/03/14	DVCS-OCEANIQUES-PARTENARIAT-HIRIART	Convention de parrainage avec la société HIRIART pour le festival « Les Océaniques ».	300,00 €
95	24/03/14	DVCS-OCEANIQUES-PARTENARIAT-Ste AGUR	Convention de parrainage avec la société AGUR pour le festival « Les Océaniques ».	500,00 €
96	24/03/14	DVCS-OCEANIQUES-PARTENARIAT-CREDIT MUTUEL	Convention de parrainage avec le CREDIT MUTUEL pour le festival « Les Océaniques ».	500,00 €
97	24/03/14	DVCS-OCEANIQUES-PARTENARIAT-MEGA CGR	Convention de parrainage avec le MEGA CGR pour le festival « Les Océaniques ».	Affichage dans le cinéma
98	24/03/14	DVCS-OCEANIQUES-PARTENARIAT-SOBIM	Convention de parrainage avec la société SOBIM pour le festival « Les Océaniques ».	1 000,00 €
99	25/03/14	Annulation de la décision n°2014/069 relative à la convention d'utilisation de la salle de restauration de l'école élémentaire Daniel Poueymidou		
100	26/03/14	DVCS-MAC-JAZZ EN MARS-METROSWING	Contrat avec SCOTT PRODUCTION pour la représentation du spectacle de la formation « METRO SWING » du 29 mars 2014.	300,00 € TTC
101	26/03/14	DVCS-MAC-JAZZ EN MARS - FRATELLI	Convention de partenariat avec le restaurant « LE FRATELLI » pour l'accueil d'une représentation dans le cadre du festival « Jazz en Mars »	150,00 € TTC
102	27/03/14	RETROCESSION CONCESSION N°1374	Rétrocession à la Commune de la concession n° 1374.	Rachat: 22,45 €
103	01/04/14	AVIS ATTRIBUTION MARCHÉ SURVEILLANCE ET GARDIENNAGE DE MANIFESTATIONS PONCTUELLES	Marché de services pour la surveillance et le gardiennage de manifestations ponctuelles signé avec la société TONNERRE 511 PASS	Montant maximum: 15 000,00 € HT

N°	DATE	OBJET	CONTENU	MONTANT
104	02/04/14	ATTRIBUTION MARCHE FEU D'ARTIFICE 2014	Marché de services pour la réalisation d'un feu d'artifice dans le cadre des fêtes locales signé avec la société ELLISPE PYROTECHNIE	4 000,00 € TTC
105	02/04/14	ACQUISITION D'UN PIANO	Marché de fourniture pour l'acquisition d'un piano signé avec la société NESPRIAS (piano + araignées + housse)	16 833,46 € TTC
106	10/04	Dispo Salle Leo Lagrange GALA DE BOXE	Convention avec l'association SICSBT Boxe anglaise pour la mise à disposition du gymnase Léo Lagrange les 18 et 19 avril 2014	A titre gratuit
107	11/04	ASSURANCE PROTECTION JURIDIQUE ELUS ET AGENTS -	Contrat d'assurance avec la compagnie « SMACL » garantissant la protection juridique des agents et élus	Cotisation annuelle: 1 994,08 € TTC
108	11/04	DVCS-MAC-CONCERT APEEMM AUDITORIUM	Convention avec l'APEEMM pour la mise à disposition de l'auditorium de l'école de musique le 17 avril 2014.	A titre gratuit
109	14/04	DVCS-MAC-PLACE DES ARTS	Convention conclue avec l'association « Place des Arts » pour la mise à disposition de l'Eglise ND des Forges le 12 avril 2014.	A titre gratuit
110	14/04	CONTRAT DE LOCATION DE VEHICULES ELECTRIQUES - MOYENNE DUREE DANS LE CADRE DE LA CONVENTION DE PARRAINAGE EDF-TARNOS	Contrat avec la SAS LEASE pour la location de 2 véhicules électriques pour 2 mois dans le cadre de la convention de partenariat avec EDF.	Location prise en charge par EDF
111	14/04	DVCS-MAC-CONFERENCE A.CROIZAT	Convention avec M. Michel ETIEVENT pour la conférence « Ambroise Croizat, invention sociale ou modernité » du 25 avril 2014 à la Médiathèque	300,00 € TTC + frais de déplacement et de repas.
112	14/04	ANNULEE		
113	18/04	DVCS-MAC-ASSO L'ENFANCE DE L'ART	Contrat avec l'association 'L'enfance de l'art » pour les 3 conférences « Attention à la peinture » de novembre 2013, mars et juin 2014.	Prix par conférence: 400,00 € TTC
114	22/04	Contrat d'occupation du domaine public – CMAC – F3 RDC.	Contrat avec M. Mhoyan pour l'occupation du domaine public – CMAC – F3 RDC du 13 avril au 12 juin 2014.	Loyer mensuel: 150,00 € TTC
115	24/04	attribution marché repas des aînés 2014	Marché de fourniture signé avec la SCIC EOLE pour le repas des Aînés du 29 mai 2014.	Prix par repas: 32,50 € TTC
116	25/04	Convention conclue avec l'organisme TURBOMECA de mise à disposition d'une salle de réunion au Pôle de Services – Espace Technologique Jean Bertin.	Convention conclue avec l'organisme TURBOMECA de mise à disposition d'une salle de réunion au Pôle de Services – Espace Technologique Jean Bertin le 25 novembre 2013	150,00 € HT
117	25/04	Convention conclue avec l'organisme TURBOMECA de mise à disposition d'une salle de réunion au Pôle de Services – Espace Technologique Jean Bertin.	Convention conclue avec l'organisme TURBOMECA de mise à disposition d'une salle de réunion au Pôle de Services – Espace Technologique Jean Bertin le 2 décembre 2013.	150,00 € HT

N°	DATE	OBJET	CONTENU	MONTANT
118	25/04	DOMMAGES OUVRAGE - REGLEMENT DE SINISTRE - INFILTRATION POLE DE SERVICE JEAN BERTIN	Remboursement pour les travaux de réparation suite aux infiltrations d'eau de la toiture du Pôle de services.	600,00 €
119	29/04	DVCS-MAC-FESTIMAI	Convention avec la Communauté de Communes du Seignanx pour la représentation du 16 mai 2014 dans le cadre du festival « Festi'Mai »	

2014-05-072-DGS – Règlement intérieur

Sur le rapport présenté par Monsieur Lespade, Maire

Vote : 33

Pour : 31

Abstention: 2 (Mme Delavenne et M. Claverie)

Le Conseil municipal,

ADOPTÉ le Règlement Intérieur annexé à la présente délibération.

2014-05-073-DGS – Syndicat Mixte du Bas-Adour – Désignation des délégués

Sur le rapport présenté par Monsieur Lespade, Maire

Vote : 31

Pour : 28

Abstention: 3 (Mme Faure et MM. Roblès et Poulaert)

Mme Delavenne et M. Claverie ne prenant pas part au vote

Le Conseil municipal,

DESIGNE M. Bernard LAPEBIE (Titulaire) et Mme Nicole CORRIHONS (Suppléante) comme délégués de la commune au Syndicat Mixte Bas Adour.

2014-05-074-DGS – Comité Stratégique territorial du port de Bayonne – Désignation des délégués

Sur le rapport présenté par Monsieur Lespade, Maire

Vote : 31

Pour : 28

Abstention: 3 (Mme Faure et MM. Roblès et Poulaert)

Mme Delavenne et M. Claverie ne prenant pas part au vote

Le Conseil municipal,

DESIGNE M. Jean-Marc LESPADÉ (titulaire) et Mme Isabelle NOGARO (suppléante) comme délégués au sein du Comité Stratégique Territorial du port de Bayonne

2014-05-075-DGS – Agence Départementale d'Aide aux Collectivités Locales – Désignation des délégués

Sur le rapport présenté par Monsieur Lespade, Maire

Vote : 31

Pour : 28

Abstention: 3 (Mme Faure et MM. Roblès et Poulaert)

Mme Delavenne et M. Claverie ne prenant pas part au vote

Le Conseil municipal,

DESIGNE M. Alain PERRET comme délégué titulaire et M. Francis DUBERT comme délégué suppléant au conseil d'administration de l'ADACL

2014-05-076-DR – Commission Communale des Impôts Directs

Sur le rapport présenté par Monsieur Lespade, Maire

Vote : 33

Pour : 33

Le Conseil municipal,

PROPOSE dans les conditions mentionnées ci dessus une liste de 32 contribuables

DESIGNE 3 représentants des services Municipaux qui pourront participer aux travaux de la CCID sans voix délibérative:

- le Directeur Général des Services
- la Directrice Générale Adjointe
- un agent du service Urbanisme

2014-05-077-DGS – Commission Communale d'Accessibilité

Sur le rapport présenté par Monsieur Lespade, Maire

Vote : 33

Pour : 33

Le Conseil municipal,

DECIDE de créer une commission communale d'accessibilité aux personnes handicapées.

2014-05-078-DGS – Formation des élus

Sur le rapport présenté par Monsieur Lespade, Maire

Vote : 33

Pour : 33

Le Conseil municipal,

APPROUVE les orientations données à la formation des élus de la collectivité, telles que présentées ci-dessus

IMPUTE la dépense correspondante sur les crédits figurant au budget de la commune chapitre 65 – article 6535.

**2014-05-079-DR – Recours au Fonds d'Equipement des Communes (FEC)
auprès du Conseil Général des Landes**

Sur le rapport présenté par Madame Baulon, Maire adjointe

Vote : 33

Pour : 33

Le Conseil municipal,

SOLLICITE une subvention auprès du Conseil Général la plus élevée possible dans le cadre de l'enveloppe de 48 296 euros attribuée au Canton de Saint Martin de Seignanx

AUTORISE Monsieur Le Maire à engager les démarches auprès du Conseil Général en vue de l'obtention de la subvention

2014-05-080-DGS – Acquisition de terrain auprès de l'association syndicale libre du lotissement Estienon

Sur le rapport présenté par Monsieur Dubert, Maire adjoint

Vote : 33

Pour : 33

Le Conseil municipal,

DECIDE d'acquérir auprès de l'Association Syndicale Libre des propriétaires des lots du lotissement ESTIENON les parcelles cadastrées section AI n° 1596, 1597, et 1598 d'une superficie totale de 13 518 m² constituant les voies, réseaux divers et espaces verts du lotissement ESTIENON,

DIT que cette acquisition se fera à l'euro symbolique,

AUTORISE Madame NOGARO à signer ledit acte.

2014-05-081-DAP – Appel à candidatures projet urbain en vue de la cession amiable, après mise en concurrence, d'un bien communal

Sur le rapport présenté par Monsieur Dubert, Maire adjoint

Vote : 33

Pour : 33

Le Conseil municipal,

ADOpte le principe de cession du terrain communal cadastré section AD sous le numéro 472p, d'une contenance de 600 m².

DEMANDE à M. le Maire de saisir France Domaine en vue de procéder à l'estimation dudit bien.

DONNE SON ACCORD pour l'organisation d'un appel à candidatures permettant de sélectionner

un projet urbain qui sera réalisé sur le terrain cadastré section AD sous le numéro 472p, après cession dudit bien à l'auteur du projet retenu.

AUTORISE Monsieur le Maire à engager toutes actions pour assurer l'organisation de l'appel à candidatures, et en particulier à effectuer des mesures de publicités, à délivrer le dossier aux candidats, à recueillir et analyser les offres et à sélectionner le projet lauréat après avoir sollicité l'avis de la commission Aménagement urbain / Patrimoine.

DIT qu'à l'issue de cette phase, le Conseil Municipal sera sollicité pour autoriser la vente du bien au lauréat dans les conditions qu'il stipulera.

2014-05-082-DAP – Comité Ouvrier du Logement: convention partenariale pour la construction de 8 logements locatifs sociaux

Sur le rapport présenté par Madame Destouesse, Conseillère déléguée

Vote : 33

Pour : 33

Le Conseil municipal,

APPROUVE le projet de convention partenariale de financement, à intervenir entre la Commune, La Communauté de Communes du Seignanx, le Foyer des Jeunes Travailleurs et le Comité Ouvrier du Logement, pour la construction de 8 logements locatifs sociaux au 6 Rue Francisco GOYA à Tarnos.

AUTORISE M. Le Maire à signer ladite convention ainsi que tout document s'y rapportant.

2014-05-083-DVCS – Convention annuelle de partenariat avec les associations sportives

Sur le rapport présenté par Monsieur Gonzales, Maire adjoint

Vote : 33

Pour : 33

Le Conseil municipal,

APPROUVE les conventions de partenariat à intervenir avec les associations sportives relatives soit l'attribution d'une subvention annuelle pour l'année 2014 et/ou au soutien de projet spécifique et/ou à la mise à disposition régulière d'installations sportives.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer ces conventions de partenariat.

DIT que la somme nécessaire est prévue au Budget.

2014-05-084-DVCS – Convention annuelle de partenariat avec le comité départemental de Ball-Trap

Sur le rapport présenté par Monsieur Gonzales, Maire adjoint

Vote : 33

Pour : 33

Le Conseil municipal,

APPROUVE le projet de convention à intervenir avec le Comité Départemental de Ball Trap relative au développement des activités au sein de l'association et à l'attribution d'une aide logistique sous forme d'entretien des espaces verts et du nettoyage du pas de tir et des abords.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer cette convention.

2014-05-085-DVCS – Convention d'objectifs avec le Comité des Fêtes

Sur le rapport présenté par Madame Nogaro, Maire adjointe

Vote : 33

Pour : 33

Le Conseil municipal,

APPROUVE le projet de convention d'objectifs avec le Comité des Fêtes pour l'année 2014.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer ladite convention.

DIT que la Commune versera au Comité des Fêtes dans le cadre de cette convention une subvention de 30 000€.

DIT que les crédits correspondants sont inscrits au budget 2014.

2014-05-086-DVCS – Adhésion à l'association « Aquitaine Sport pour Tous »

Sur le rapport présenté par Monsieur Gonzales, Maire adjoint

Vote : 33

Pour : 33

Le Conseil municipal,

DECIDE d'adhérer à l'Association Aquitaine Sport Pour Tous pour un montant annuel de 50 euros.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer le bulletin d'adhésion

DIT que la somme nécessaire est prévue au budget

2014-05-087-DR/FIN – Subvention complémentaire 2014: Foyer socio-éducatif du collège Langevin Wallon

Sur le rapport présenté par Madame Dufau, Maire adjointe

Vote : 33

Pour : 33

Le Conseil municipal,

DECIDE d'attribuer au Foyer Socio Educatif du Collège Langevin Wallon une subvention complémentaire d'un montant de 2 500,00 euros (deux mille cinq cents euros).

DIT que les crédits nécessaires au règlement de cette dépense sont prévus au budget 2014.

2014-05-088-DR/FIN – Subvention pour projet exceptionnel: Association Communale de Chasse Agréée

Sur le rapport présenté par Monsieur Lapébie, Maire adjoint

Vote : 33

Pour : 33

Le Conseil municipal,

DECIDE d'attribuer à l'Association Communale de Chasse Agréée de Tarnos, une subvention exceptionnelle d'un montant de 300,00 euros (trois cents euros).

DIT que les crédits nécessaires au règlement de cette dépense sont prévus au budget 2014.

2014-05-089-DR/CPA – Demande de subvention auprès du Conseil Général des Landes dans le cadre de l'aide pour l'acquisition de matériel musical

Sur le rapport présenté par Madame Nogaro, Maire adjointe

Vote : 33

Pour : 33

Le Conseil municipal,

SOLLICITE une subvention auprès du Conseil Général des Landes au taux maximum pour l'acquisition du piano dans la limite de 3 100 euros.

AUTORISE Monsieur Le Maire à engager les démarches auprès de Monsieur le Président du Conseil Général en vue de l'obtention de la subvention

2014-05-090-DAP – Système d'alerte et d'information des populations: convention de raccordement

Sur le rapport présenté par Monsieur Dubert, Maire adjoint

Vote : 33

Pour : 33

Le Conseil municipal,

APPROUVE la convention tripartite liant l'Etat, la commune et le Syndicat intercommunal d'adduction d'eau potable Tarnos-Boucau-Ondres -Saint Martin de Seignanx pour le raccordement de la sirène sur le château d'eau au système d'alerte et d'information des populations (SAIP).

AUTORISE Monsieur le Maire à la signer.

2014-05-091-DAP – Montant de la redevance due par GRDF à la Ville de Tarnos au titre de l'occupation du domaine public communal par les ouvrages

de distribution de gaz pour l'année 2014

Sur le rapport présenté par Madame Nogaro, Maire adjointe

Vote : 33

Pour : 33

Le Conseil municipal,

ADOPTÉ les propositions qui lui sont faites concernant la redevance d'occupation du domaine public par les ouvrages des réseaux publics de distribution de gaz.

2014-05-092-DAP – Demande de subvention pour les travaux d'arrachage de la jussie à l'étang des pistes – Saison 2014

Sur le rapport présenté par Monsieur Lapébie, Maire adjoint

Vote : 33

Pour : 33

Le Conseil municipal,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer les documents afférents à ces demandes de subvention.

2014-05-093-DAP – Demande de subvention pour l'animation du document d'objectifs de la zone humide du Métro

Sur le rapport présenté par Monsieur Lapébie, Maire adjoint

Vote : 33

Pour : 33

Le Conseil municipal,

APPROUVE le plan de financement prévisionnel de l'opération,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer les documents afférents à ces demandes de subvention et tout autre document administratif.

2014-05-094-DAP – Dénomination de voies – Programme « Loustaunau »

Sur le rapport présenté par Monsieur Dubert, Maire adjoint

Vote : 33

Pour : 30

Abstention: 3 (Mme Faure et MM. Roblès et Poulaert)

Le Conseil municipal,

DENOMME les voies qui desserviront le programme « LOUSTAUNAU », réalisé par la Société SOBRIM, telles qu'indiquées sur le plan ci-joint:

- Rue Lise et Artur LONDON
- Allée Hélène et Jacques SOLOMON

- Allée Maï et Georges POLITZER
- Place Lucie et Raymond AUBRAC

2014-05-095-DR/AG – Déclassement de matériel – Plieuse manuelle

Sur le rapport présenté par Madame Nogaro, Maire adjointe

Vote : 33

Pour : 33

Le Conseil municipal,

DECIDE de déclasser du domaine public pour le classer dans le domaine privé la plieuse manuelle de marque HORIZON référencée Paper Folder PF-310,

DIT que ce matériel déclassé sera proposé à la vente et inscrit sur le site de revente « Agora Store »,

DIT que la somme correspondant au produit de la revente sera inscrite au budget.

2014-05-096-DR/RH – Transformation des postes

Sur le rapport présenté par Monsieur Lespade, Maire

Vote : 33

Pour : 33

Le Conseil municipal,

DECIDE

Avancements de carrière

Les premiers avancements proposés au titre de l'année 2014 concernent 15 postes :

- 13 avancements de grade en catégorie C
- 1 avancement de grade en catégorie A
- 1 promotion interne en catégorie A

Il est proposé de transformer les postes correspondant en les positionnant sur le grade supérieur de la façon suivante :

Grade actuel - Poste à supprimer		Grade d'avancement - Postes à créer	
<i>Grade</i>	<i>Nombre de poste à supprimer</i>	<i>Grade</i>	<i>Nombre de poste à créer</i>
Attaché	0	Attaché principal	1
		Attaché	1
Adjoint technique principal 2ème classe	4	Adjoint technique principal 1ère classe	4
Agent de maîtrise	1	Agent de maîtrise principal	1
Brigadier chef	1	Brigadier chef principal	1
ATSEM 1ère classe	4	ATSEM principal 2ème classe	4

Auxiliaire de puériculture de 1ère classe	1	Auxiliaire de puériculture principal 2ème classe	1
Adjoint technique 1ère classe	0	Adjoint technique principal de 2ème classe	2

Concernant les avancements de grade, il s'agit de grades d'avancement non soumis aux règles spécifiques de quotas ni à l'obtention d'un examen professionnel. Les autres grades pour lesquels un examen professionnel est prévu cette année ou pour lesquels la règle de l'alternance et de l'utilisation des deux voies d'avancements est exigée (avancement au choix et avancement après examen) feront l'objet d'une étude ultérieure dans l'année.

Modifications de postes

L'article 3-2 de la loi du 26 janvier 1984, prévoit qu'il est possible de recruter un agent non titulaire sur un poste permanent afin de faire face à une vacance temporaire d'emploi dans l'attente du recrutement d'un fonctionnaire et au regard des besoins de continuité du service. En toute hypothèse, ce contrat ne pourra être prolongé dans la limite d'une durée totale de deux ans, lorsque la procédure de recrutement d'un fonctionnaire n'aura pu aboutir au terme de la première année.

Ainsi, il est proposé d'autoriser le recrutement d'agents non titulaires sur deux postes :

- un poste d'adjoint d'animation de 1ère classe
- un poste d'éducateur de jeunes enfants

AUTORISE après en avoir délibéré, d'adopter la modification du tableau des emplois ainsi proposée.

DIT que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans l'emploi seront inscrits au budget au chapitre prévu à cet effet.

La rémunération afférente à ces emplois sera fixée conformément aux statuts particuliers correspondants augmentée du régime indemnitaire en vigueur dans la collectivité.

2014-05-097-DR/RH – Avenant à la convention du CDG 40: service de médecine préventive

Sur le rapport présenté par Monsieur Lespade, Maire

Vote : 33

Pour : 33

Le Conseil municipal,

DECIDE, après en avoir pris connaissance, d'adopter l'avenant à la convention avec le Centre de Gestion des Landes (ANNEXE 1).

AUTORISE après en avoir délibéré, Monsieur le Maire à signer cet avenant dans les conditions prévues.

DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2014.

2014-05-098-DR/RH – Avenant à la convention du CDG 40: service retraites et protection sociale

Sur le rapport présenté par Monsieur Lespade, Maire

Vote : 33

Pour : 33

Le Conseil municipal,

DECIDE, après en avoir pris connaissance, d'adopter l'avenant à la convention avec le Centre de Gestion des Landes.

AUTORISE après en avoir délibéré, Monsieur le Maire à signer cet avenant dans les conditions prévues.

DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2014.

Tarnos, le 19 mai 2014

Le Maire

Jean-Marc LESPADÉ



CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Le Maire soussigné constate que le compte rendu sommaire de la séance du 13 **mai 2014**, comprenant toutes les délibérations prises par le Conseil Municipal au cours de cette séance, a été affiché par extrait le 19 **mai 2014**, conformément aux prescriptions de l'article L. 2121-25 du Code général des collectivités territoriales.

Tarnos le 19 mai 2014

Le Maire


Pour le Maire, par délégation
Le Directeur Général des Services

Jean-Marc LESPADÉ